

République de Guinée

-----  
Travail-Justice-Solidarité

**COMMUNIQUE DE PRESSE MULTI-DIFFUSION DE LA  
COMMISSION D'AGREMENT POUR L'EXERCICE  
D'ACTIVITE DE SOUTAGE**

**Le Président de la commission  
Aux**

**Sociétés d'importation, de distribution et de stockage  
des produits pétroliers et dérivés en République de Guinée**

**Objet : dépôt des demandes d'agrément**

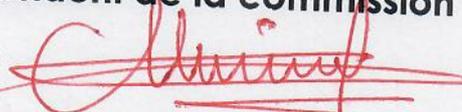
J'ai le plaisir d'informer l'ensemble des sociétés qui ont pour objet social l'importation, la distribution, et le stockage des produits pétroliers en République de Guinée, qui sont candidates à l'activité de soutage desdits produits que **la date limite de dépôt des demandes d'agrément, préalablement fixée au 31 décembre 2022, est reportée au 25 janvier 2023, date butoir.**

Par la même occasion, je leur rappelle que les demandes doivent être déposées en six (6) exemplaires auprès du secrétaire permanent de la commission qui est le chef de cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances.

Par ailleurs, je les invite à se rapprocher dudit secrétaire pour toute information complémentaire.

**Le Président de la commission**



  
**Général de Brigade Moussa CAMARA**  
Directeur Général des Douanes  
Inspecteur des Douanes  
Grand Officier de l'Ordre National du Mérite